

Confirmation 2019- paroisse de Riddes

Confirmand	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Filiation	
Adresse	
Localité	
Téléphone parents	
Mail parents	
Lieu du baptême	
Date du baptême	
Parrain ou marraine	Un parrain ou une marraine doit: - être habilité et disposé à assumer cette fonction - être âgé d'au moins 16 ans - être catholique et confirmé, avoir reçu le sacrement de l'eucharistie, mener une vie chrétienne digne - n'être ni le père ni la mère du confirmand. Il est recommandé (mais pas obligatoire) que le parrain ou la marraine de baptême soit aussi le parrain ou la marraine de confirmation.
Nom	
Prénom	
Adresse	
Localité	

Certificat de baptême à joindre à ce formulaire s'il n'a pas été célébré à Isérables ou Riddes

Par ma signature, je confirme mon désir de recevoir le sacrement de la confirmation et ma motivation à poursuivre la préparation jusqu'à la célébration. J'atteste aussi que le parrain ou la marraine choisi(e) répond aux critères demandés.

Lieu et date

Signature du confirmand

Signature des parents

A remettre pour le 30 septembre à
Christophe Ançay – Chemin des Avouillons 9 – 1926 Fully
ou chris.ancay@bluewin.ch